MEESCHAERT
ASSET MANAGEMENT

RAPPORT ANNUEL

Mam small caps

Code LEI : *969500FJRA65K729L394*

29 décembre 2023

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

MEESCHAERT
ASSET MANAGEMENT

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements 2

Politique d'investissement 13

Déontologie 16

COMPTES ANNUELS 20

Bilan Actif

Bilan Passif

Hors Bilan

Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Evolution de l'actif net

Complément d'information 1

Complément d'information 2

Ventilation par nature des créances et dettes

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation

Affectation des sommes distribuables

Résultats et autres éléments

Inventaire

MEESCHAERT
ASSET MANAGEMENT

RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 10 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

MAM SMALL CAPS est un OPCVM, de type discrétionnaire, dont l'objectif de gestion est de réaliser une performance nette de 7% par an, sur un horizon de placement de cinq ans.
L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance de l'ordre de 7% net annuel indiqué dans la rubrique « Objectif de gestion », est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

INDICATEUR DE REFERENCE

La gestion étant purement discrétionnaire et visant la recherche d'une performance relativement indépendante et décorrélée des marchés actions sur la durée de 5 ans, la comparaison avec un indice de référence n'est pas pertinente.
Cependant, « l'indice CAC Mid & Small », dividendes nets réinvestis (Code Bloomberg : CMSN), pourra être retenu à titre informatif comme indicateur de performance a posteriori. Cet indice est disponible sur le site internet https://live.euronext.com/fr/product/indices/QS0010989133-XPAR
A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.
Conformément au règlement (UE) 2016/1011 (appelé également "BMR") du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert AM dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de ces indices.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP a pour objet principalement la gestion d'un portefeuille d'actions françaises.
Il suit une politique active opportuniste et flexible d'allocation d'actifs investis en valeurs de petites et moyennes capitalisations, principalement françaises et par l'utilisation de produits dérivés à des fins de couverture ou de sensibilisation. La gestion du FCP consiste en un choix rigoureux d'actions à fort potentiel. La sélection est réalisée dans une optique de « **stock picking** ».

Les décisions d'investissement sont prises en fonction de deux approches différentes :

- **Une approche stratégique de moyen/long terme**

Cette approche implique des décisions d'investissement qui dépendent notamment du potentiel d'appréciation de l'écart entre le cours actuel et le cours objectif résultant des analyses reçues ou effectuées, tout en tenant compte du niveau du risque d'investissement.

La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque société par l'équipe de gestion dont les principales composantes sont :

- La détermination d'un cours objectif au moyen notamment de prévisions des résultats élaborées à l'aide de l'ensemble des informations disponibles sur la société et de l'application de la ou des méthodes de valorisation les mieux adaptées à chaque cas étudié ;
- La mesure du niveau de risque de l'investissement lié au secteur, à l'historique de la société et à la visibilité des prévisions de résultats ;
- La qualité de l'entreprise : fiabilité de ses prévisions, compétence et continuité de son management, position concurrentielle, caractéristiques de son secteur d'activité, etc. ;
- L'état de sa structure financière.

L'équipe de gestion recueille et tient à jour un ensemble d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent principalement des éléments obtenus lors de rencontres avec des dirigeants des entreprises, des publications faites par les sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières ainsi que celles fournies par les intermédiaires sociétés de bourse (analyses, contacts pris avec les sociétés, réunions de présentation, etc.).

Les décisions d'investissement dépendent donc essentiellement du potentiel d'appréciation de l'écart entre le cours actuel et le cours objectif résultant des analyses effectuées tout en tenant compte du niveau du risque d'investissement.

- **Une approche tactique de court ou très court terme**

Cette approche implique des décisions d'investissement ou de désinvestissement dépendantes des fluctuations quotidiennes des marchés, de l'actualité des valeurs, des publications, des recommandations des maisons d'analyses financières, des révisions d'objectifs de cours ou encore des configurations graphiques.
Le gérant a toute latitude pour adopter l'approche qu'il estime la mieux adaptée à la situation instantanée et à ses anticipations très court, court, moyen et long terme.
La pondération des entreprises du portefeuille en fonction des capitalisations boursière comprises entre 20 millions et 10 milliards d'euros pourra donc varier dans le temps, le critère clé de la décision d'investissement étant l'intérêt du titre mis en portefeuille sans se soucier de sa taille ni de son éventuelle appartenance à un indice.
Le gérant a la possibilité de couvrir le portefeuille contre les risques actions et d'optimiser son exposition aux marchés, à un indice ou une valeur spécifique, selon les modalités définies ci-après :
La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 10. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM.
L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	**Minimum**	**Maximum**
INVESTISSEMENTS		
Actions et autres titres éligibles au PEA	**75%**	**100%**
Marché des taux	1. **0%**	**25%**
EXPOSITIONS		
Marchés actions françaises	2. **60%**	**150%**
Dont petites et moyennes capitalisations	***60%***	***150%***
Marchés actions hors France	3. **0%**	**10%**
Marché de taux	**0%**	**25%**
Titres intégrant des dérivés *(Obligations convertibles/obligations convertibles échangeables en actions/obligations avec bons de souscription d'actions remboursables)*	4. **0%**	**10%**
Risque de Change hors devises de l'UE	**0%**	**10%**

La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

- **Actions :**

Le Fonds est principalement investi en actions françaises de petites et moyennes capitalisations (entre 20 millions et jusqu'à 10 milliards d'euros lors de l'investissement). Il peut également investir de manière accessoire dans des actions hors France.
Elles sont sélectionnées en fonction de leur valorisation boursière (PER), leurs publications de résultats et leur positionnement sectoriel, sans allocation géographique particulière.
Eligible au PEA, le Fonds est investi à hauteur de 75% de son actif net dans des actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays de l'Union Européenne.

- **Titres de créance et instruments du marché monétaire :**

L'OPCVM s'autorise à investir sur l'ensemble des titres de créances et instruments du marché monétaire souverains, du secteur public ou privé, de notation minimale A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation jugée équivalente par la Société de gestion. A noter que la Société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

- **OPC :**

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en OPCVM de droit français ou européens ou en FIA de droit français ou autorisés à la commercialisation en France, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
Il peut s'agir de fonds extérieurs ou ceux gérés par la société de gestion. Ces investissements peuvent être effectués dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP ou en complément des investissements directs en actions.

Instruments dérivés

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, ferme, et conditionnels, négociés sur des marchés français et étrangers (pays de l'Union Européenne), réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de gérer les risques liés aux actions, aux taux et au change. Le gérant peut intervenir à titre d'exposition et/ou de couverture et uniquement à titre de couverture pour le change.

- **Nature des marchés d'interventions :**

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, ferme, et conditionnels négociés sur des marchés français et étrangers (pays de l'Union Européenne) :
☑ Réglementés ;
☑ Organisés ;
☑ Gré à gré.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :
La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang.

Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie.
La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Meeschaert AM (www.meeschaert-am.com).

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

☑ Actions ;
☑ Taux ;
☑ Change.

- **Nature des interventions :**

Le gérant peut prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, couvrir le risque de taux et le risque de change.

- **Nature des instruments utilisés :**

☑ Contrats futures sur actions ou sur indices ;
☑ Options sur actions ou sur indices ;
☑ Swaps ;
☑ Contrats de change à terme.

- **Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée :

  - Pour procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscriptions et de rachats sur le Fonds,
  - Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficience des instruments financiers à terme par exemple).

L'engagement hors bilan ne pourra excéder 50% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

☑ Actions

- **Nature des interventions :**

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque action.

- **Nature des instruments utilisés :**

Le gérant peut investir dans des bons de souscriptions, ainsi que tous les supports de nature obligataire auxquels sont attachés un droit de conversion ou de souscription et plus particulièrement les obligations convertibles, les obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existantes et les obligations avec bons de souscription d'actions remboursables.
Ils sont cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.
La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

- **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.
La somme des engagements dérivés (instruments dérivés, intégrant des dérivés ou titres intégrant des dérivés) est limitée à 50 % maximum de l'actif net de l'OPCVM.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des actions sélectionnées par la société de gestion. Ces titres connaîtront les évolutions et les aléas des marchés. Les risques inhérents au FCP MAM SMALL CAPS sont :

Risque de perte en capital	La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.
Risque lié à la gestion discrétionnaire	Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPCVM repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant.
Risque lié aux marchés actions	Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative, dans le cas où l'exposition nette du Fonds aux marchés actions est positive
Risque de liquidité lié à la détention de moyennes et petites valeurs	Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.
Risque de crédit	En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
Risque de taux	En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.
Risque de change	Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entrainer la baisse de la valeur liquidative.
Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés	L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés. L'emploi de produits dérivés renforce les risques car en cas de baisse des marchés sur lesquels le Fonds est surinvesti par l'intermédiaire de ces produits dérivés, la baisse de la valeur

liquidative pourra être plus importante que la baisse de ces marchés.

Risque de contrepartie

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci
Ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :

1) Une baisse des revenus ;
2) Des coûts plus élevés ;
3) Des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ;
4) Coût du capital plus élevé ; et
5) Amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG AUDIT,

Représentée par Isabelle Bousquié
Tour Egho – 2 Avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Les marchés action française a progressé de +20,14% en 2023 (pour le CAC TR) dans un contexte de résistance de l'économie mondiale face au resserrement des politiques monétaires et à la montée des tensions géopolitiques. A contrario, l'indice CAC Mid and Small NR sous-performe nettement avec une hausse limitée à +3.93% en raison de flux négatifs et une économie européenne en faible croissance dans un environnement de taux élevés.
Dès le mois de janvier, les indices ont été soutenus par la nette détente des prix du gaz et par la résistance de la consommation des ménages, éléments de nature à permettre à l'Europe d'éviter la récession. A cela s'est ajouté un début de publication des résultats des entreprises de bonne facture. Corolaire du dynamisme de l'économie, l'inflation est restée un point de vigilance, surtout aux Etats-Unis. Les prix à la consommation y ont en effet rebondi au mois de janvier en rythme mensuel, première depuis le mois de septembre (+0,5% en rythme mensuel, contre +0,1% en décembre).
La volatilité a fait son retour à partir du 8 mars à la suite des difficultés de SVB Financials, la maison mère de la banque américaine Silicon Valley Bank (SVB), seizième plus grosse banque américaine spécialisée dans le secteur de la technologie. En Europe, le 15 mars, Saudi National Bank, premier actionnaire de Crédit Suisse a indiqué ne pas lui apporter son soutien provoquant des sorties massives de dépôt, jusqu'à l'annonce de son rachat par UBS le 19 mars. Face au risque de crise bancaire, la Fed a rapidement agi en prêtant 152 milliards de dollars aux banques américaines régionales en moins d'une semaine, mettant ainsi fin à plusieurs trimestres de réduction de la taille de son bilan. Par ailleurs, la Fed n'a augmenté ses taux que de 25 points de base lors de la réunion du 22 mars et Jérôme Powel a précisé que la fin des hausses de taux était proche provoquant un rebond des indices en en avril.
En mai, le ralentissement de la dynamique de croissance économique et le maintien des postures restrictives des banques centrales ont cassé la dynamique haussière. En effet, plusieurs indicateurs économiques ont fait état d'un ralentissement de la croissance. Ainsi, le PIB américain du premier trimestre est ressorti à +1,1% contre +2,6% lors du trimestre précèdent. En Europe, le PMI des services est ressorti à 52.4 en juin (après 54 en mai) et la contraction du secteur manufacturier s'est poursuivie (à 43,6, point bas depuis 2020), dû à des nouvelles commandes très faibles. En Chine, la reprise s'est montrée plus poussive qu'escomptée poussant les autorités monétaires à abaisser leurs taux interbancaires. Les banques centrales ont poursuivi leurs politiques restrictives alors que le pic d'inflation semblait avoir été atteint. A noter, le fort rebond du secteur de la technologie qui a bénéficié des très bons résultats de Nvidia soutenu par le succès de ses puces d'intelligence artificielle.
En juin, la nette détente de l'inflation aux États-Unis (+4,0 % en mai après +4,9% en avril) et en zone euro (+5,5% en juin, après +6,1% le mois précédent) et la vigueur de la croissance européenne ont soutenu les indices, tout comme le début de la saison des publications du deuxième trimestre en juillet.
Les marchés actions ont affiché une performance négative au mois d'août, pénalisés par des données macroéconomiques mitigées ainsi que par des craintes de maintien de la posture restrictive des banquiers centraux à l'approche du symposium de Jackson Hole. Les indices PMI composites pour le mois d'août sont, en effet, ressortis en baisse en zone euro (47,0 contre 48,5 attendus et 48,6 le mois précédent) et aux États-Unis (50,4 contre 52,0 prévu et le mois précédent) et l'activité économique chinoise a poursuivi son ralentissement, poussant les autorités locales à annoncer des mesures de soutien ciblées. Cette baisse s'est poursuivie en septembre, La Réserve fédérale américaine ayant maintenu ses taux inchangés en tenant des propos restrictifs face à la résistance de l'inflation et à la bonne tenue du marché de l'emploi. A l'opposé, l'économie européenne a continué d'afficher des signes de faiblesse tout comme l'économie chinoise dont les prévisions de croissance pour 2023 ont été revues en baisse. En octobre, l'attaque terroriste du Hamas contre Israël a ravivé le risque d'embrasement de la situation géopolitique au Moyen-Orient.
En fin d'année, l'anticipation de l'atteinte du pivot des banques centrales a conduit à un rebond des marchés actions européens, mettant fin à trois mois consécutifs de baisse, soutenus par la nette détente des taux longs (-60 points de base pour le 10 ans US et -36 pbs pour le 10 ans allemand). En effet, la publication des chiffres de l'inflation pour le mois de novembre en Europe et aux Etats-Unis a crédibilisé le retour au niveau cible de 2%. De plus, le marché de l'emploi américain a commencé à se dégrader, ce qui devrait également conduire les banques centrales à sortir de leurs politiques monétaires restrictives courant 2024. En décembre, le comité de politique monétaire de la FED a pris acte du

ralentissement de l'inflation et d'un début de détente du marché de l'emploi. Ainsi, Jerome Powell a précisé envisager des baisses de taux en 2024, avant même que l'inflation n'atteigne les +2%, provoquant une forte baisse des taux longs (de -45 points de base pour le 10 ans US à 3,88% et de -42 pb pour le 10 ans allemand à 2,02%) et une rotation vers les actifs et secteurs à duration longue et un net rebond du compartiment des petites et moyennes valeurs.

Dans ce contexte, les secteurs de la technologie, de la distribution et de la construction sont en forte hausse sur l'année. A l'opposé, les secteurs de l'alimentaire et des boissons, les matières premières et les produits de soins sont en retard de performance.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

En début d'année, nous avons privilégie les valeurs cycliques de qualité aux valorisations attractives. Ainsi, nous avons initié une ligne dans la société ide recrutement Synergie et renforcé notre position dans le fabricant d'aciers spéciaux Apéram.et dans Mersen, expert mondial en solutions innovantes dans les industries de l'énergie et de la mobilité à bas carbone. Nous avions également accru l'exposition du fonds au secteur du tourisme au travers des groupes d'hôtellerie Accor et Pierre &Vacances. A l'opposé, nous étions prudents sur les valeurs de croissance aux valorisations élevées dans un contexte où les banques centrales restaient restrictives. Ainsi, nous avons soldé nos positions en Soitec, et Neoen..
Au cours du deuxième trimestre, nous avons soldé, en amont de publications que nous jugions à risque, nos positions en Remy Cointreau, Bic, et Alstom. À l'opposé, nous avons renforcé le secteur du tourisme qui est soutenu par un net rebond de la demande dans un environnement où les prix demeurent bien supérieurs aux niveaux de l'avant Covid (Accor et Compagnie des Alpes). Nous avons renforcé le secteur de la santé avec la société de diagnostic Bio Mérieux. Nous avons également renforcé nos positions dans plusieurs sociétés qui bénéficient de la transition énergétique, à l'image de la société de services multi -techniques Spie et de Mersen.
Au cours de l'été, nous avons renforcé notre exposition en valeurs en retard de performance en initiant des lignes en Bic,, Rémy Cointreau ,Dassault Aviation et Klepierre). À l'inverse, nous avons pris nos bénéfices sur Elis et Accor et clôturé notre position en Carrefour et Getlink.
En octobre, nous avons intégré dans le fonds des valeurs faiblement valorisées à forte visibilité, comme le groupe de construction et de concessions Eiffage, et renforcé nos lignes dans le laboratoire vétérinaire Virbac et le volailler LDC..En novembre , suite à la forte détente des taux longs dans le sillage de publications de chiffres d'inflation en nette baisse nous avons initié une ligne dans la société d'investissement Eurazéo et dans le leader des systèmes de découpe Lectra. A l'inverse nous avons soldé nos positions dans Ipsen, Interparfums . Nous avons également soldé nos positions sur certaines lignes dont les attentes de résultats pour l'exercice 2024 sont ambitieuses, en particulier dans le secteur de l'automobile (Forvia, ex Faurecia)). En décembre, nous avons initié une ligne dans la société ide logiciels Axway .Al'opposé ,nous avons pris nos bénéfices sur Dassault Aviation et Aperam.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

En 2024, les marchés actions devraient être soutenus par la détente de l'inflation et par la fin effective des politiques monétaires restrictives aux Etats-Unis et en Europe. Néanmoins, l'année débute dans un contexte de faible visibilité quant à l'environnement économique, politique et géopolitique, Ainsi, les attentes bénéficiaires, qui tablent sur une croissance de +6% pour les entreprises du Stoxx 600 cette année, pourraient être révisées en baisse en début d'année dans l'attente d'un rebond effectif des indicateurs économiques avancés. Plus tard dans l'année, l'approche des élections américaines pourrait également créer de la volatilité. Plus spécifiquement, après 3 années de sous-performance, la fin effective des politiques monétaires restrictives devrait soutenir le compartiment des petites et moyennes valeurs en apaisant les craintes sur les sociétés endettées et en redynamisant le marché des fusions & acquisitions (en baisse de -70% à fin octobre 2023 sur un an).

Pour 2024, le portefeuille est composé d'une part de sociétés exposées à des thématiques conjoncturelles telles que la baisse des taux longs (Klépierre,Carmila), la poursuite des opérations de M&A (Vivendi,) et la résistance de consommation grâce au rebond des salaires réels (). D'autre part, le portefeuille est investi sur des titres bénéficiant des thématiques

structurelles porteuses comme la digitalisation (Alten, Sopra), la décarbonisation (Spie) et la capacité à maintenir des prix élevés indépendamment de l'environnement économique (Gecina,).

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM SMALL CAPS	R cap	3.10 %
MAM SMALL CAPS	I cap	4.34%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
ACCOR	FR0000120404	1 566 480,03	-1 627 010,97
AMUNDI	FR0004125920	1 639 661,95	-927 054,57
CAC 40 FUT 0124		22 395 000 000,00	0,00
CAC 40 FUT 0323		2 016 865,00	-2 017 329,00
CAC 40 FUT 0723		14 841 000 000,00	-14 826 400 000,00
CAC 40 FUT 1023		24 883 200 000,00	-25 347 000 000,00
CAC 40 FUT 1123		44 079 600 000,00	-44 394 650 000,00
LBPAM 3 MOIS I	FR0011176809	4 637 739,00	-4 675 973,90
SEB	FR0000121709	2 223 857,15	-1 745 225,80
TRIGANO	FR0005691656	1 949 575,52	-1 845 916,94

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale

Actifs investis en titres ou droits éligibles au PEA à la fin de l'exercice

Cet OPCVM est éligible au PEA. Il détient 84,55 % de l'actif net en instruments éligibles.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Suppression des DE/DS ;
- Gates & Swing Pricing : Intégration de gates & pas de SP.

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Fusion absorption de la société de gestion Meeschaert Asset Management par la société de gestion Mandarine Gestion.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.
Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.
La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone
Le fonds n'est pas assujetti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations règlementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote
Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site www.meeschaert-am.com. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.
Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Eléments quantitatifs :
L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Eléments qualitatifs :
Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants :Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :
Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle interne, risques/conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les règlementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs

de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée. Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :
Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire en février de l'année N+1.

Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1er euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1er euro, sera versée en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1er euro ;

Paiement différé : En application des exigences règlementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2023 les montants suivants :
Rémunérations Fixes :
Montant total brut : 3 695 400 €
Nombre de bénéficiaires : 43

Rémunérations variables discrétionnaires :
Montant total brut : 1 178 000 €
Nombre de bénéficiaires : 43

Rémunérations des preneurs de risques
Meeschaert Asset Management a versé, au titre de l'exercice 2023, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Meeschaert AM ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations Fixes des preneurs de risques :
Montant total brut : 2 252 760€
Nombre de bénéficiaires : 21

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :
Montant total brut : 954 200 €
Nombre de bénéficiaires : 20

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 28/12/2023.

COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS F.A.

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement MAM SMALL CAPS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
MAM SMALL CAPS
Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
MAM SMALL CAPS

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MAM SMALL CAPS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Isabelle Bousquié
Associé

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**21 553 726,87**	**23 173 731,74**
Actions et valeurs assimilées	**21 526 726,87**	**21 034 029,10**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	21 526 726,87	21 034 029,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**0,00**	**2 139 702,64**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	2 139 702,64
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**27 000,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	27 000,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**176 376,29**	**27 870,59**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	176 376,29	27 870,59
COMPTES FINANCIERS	**1 269 812,37**	**1 632 171,96**
Liquidités	1 269 812,37	1 632 171,96
TOTAL DE L'ACTIF	**22 999 915,53**	**24 833 774,29**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 248 053,10	24 184 507,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-631 320,99	434 343,52
Résultat de l'exercice (a,b)	193 288,60	-105 994,44
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**22 810 020,71**	**24 512 856,65**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**27 000,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	27 000,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	27 000,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**162 894,82**	**320 917,64**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	162 894,82	320 917,64
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**22 999 915,53**	**24 833 774,29**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAC 40 FUT 0124	2 266 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	42 125,34	1 503,51
Produits sur actions et valeurs assimilées	657 331,88	453 591,12
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**699 457,22**	**455 094,63**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	9 622,25
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**9 622,25**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**699 457,22**	**445 472,38**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	491 783,01	546 194,37
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**207 674,21**	**-100 721,99**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-14 385,61	-5 272,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**193 288,60**	**-105 994,44**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion	**Actif Net**	**Part R : 2,40 % TTC maximum** **Part I : 1,20% TTC maximum**
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	**Actif net**	**Non significatif**
Commissions de mouvement	**Prélèvement à chaque transaction**	**Société de gestion : 0,60% TTC maximum** **Dépositaire :** Néant
Commission de surperformance	**Actif Net**	18 % de la surperformance produite au-delà de 7% par an. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Aux frais mentionnés dans le tableau ci-dessus peuvent, le cas échéant s'ajouter des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman, recouvrement impôts étrangers, ... ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est décrite ex-post dans le rapport annuel de l'OPC.

Commission de surperformance :

Conformément à la règlementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, à compter du 1er janvier 2022, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 7 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :
La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indicée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à **7%** et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :
Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de **18%** de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux

rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence
Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 7%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».
Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :
La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :
- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation
La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l 'exercice comptable du Fonds.
La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.
Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DIC et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.meeschaert-am.com.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Parts MAM SMALL CAPS I	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM SMALL CAPS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**24 512 856,65**	**33 292 392,53**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 490 671,80	2 247 465,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 851 534,09	-7 718 021,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 103 965,20	5 424 343,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 558 880,90	-4 122 999,43
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	100 730,00	396 764,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-87 191,00	-36 190,00
Frais de transactions	-1 217 731,37	-1 135 869,02
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 082 460,21	-3 734 306,68
Différence d'estimation exercice N	*1 847 482,37*	*765 022,16*
Différence d'estimation exercice N-1	*-765 022,16*	*-4 499 328,84*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	27 000,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*27 000,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	207 674,21	-100 721,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**22 810 020,71**	**24 512 856,65**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 266 500,00	9,94
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**2 266 500,00**	**9,94**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 269 812,37	5,57
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 269 812,37	5,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	11 376,29
	Dépôts de garantie en espèces	165 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**176 376,29**
DETTES		
	Achats à règlement différé	127 736,69
	Frais de gestion fixe	35 158,13
TOTAL DES DETTES		**162 894,82**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**13 481,47**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MAM SMALL CAPS I		
Parts souscrites durant l'exercice	146,0926	4 423 342,60
Parts rachetées durant l'exercice	-136,1993	-4 061 214,35
Solde net des souscriptions/rachats	9,8933	362 128,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	264,0820	
Part MAM SMALL CAPS R		
Parts souscrites durant l'exercice	3 134,7920	1 067 329,20
Parts rachetées durant l'exercice	-11 705,0391	-3 790 319,74
Solde net des souscriptions/rachats	-8 570,2471	-2 722 990,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 259,3703	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MAM SMALL CAPS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM SMALL CAPS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts MAM SMALL CAPS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	95 040,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM SMALL CAPS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	396 742,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	193 288,60	-105 994,44
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**193 288,60**	**-105 994,44**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM SMALL CAPS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	129 520,60	30 974,00
Total	**129 520,60**	**30 974,00**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM SMALL CAPS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	63 768,00	-136 968,44
Total	**63 768,00**	**-136 968,44**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-631 320,99	434 343,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-631 320,99**	**434 343,52**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM SMALL CAPS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-223 791,64	130 273,04
Total	**-223 791,64**	**130 273,04**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts MAM SMALL CAPS R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-407 529,35	304 070,48
Total	**-407 529,35**	**304 070,48**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**44 653 786,75**	**36 737 033,45**	**33 292 392,53**	**24 512 856,65**	**22 810 020,71**
Parts MAM SMALL CAPS I en EUR					
Actif net	23 260 281,41	17 963 229,45	12 482 587,96	7 431 299,55	8 055 769,79
Nombre de titres	945,3736	687,8848	386,7366	254,1887	264,0820
Valeur liquidative unitaire	24 604,33	26 113,72	32 276,71	29 235,36	30 504,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-155,29	631,37	6 398,27	512,50	-847,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-100,89	-317,45	-640,09	121,85	490,45
Parts MAM SMALL CAPS R en EUR					
Actif net	21 393 505,34	18 773 804,00	20 809 804,57	17 081 557,10	14 754 250,92
Nombre de titres	77 140,1894	63 594,0299	57 602,1937	52 829,6174	44 259,3703
Valeur liquidative unitaire	277,33	295,21	361,26	323,33	333,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,80	6,98	72,04	5,75	-9,20
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,74	-2,35	-10,59	-2,59	1,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ABONNEMENT DUREE ADLPARTNER	EUR	2 648	78 116,00	0,34
ACTIELEC TECHNOLOGIE	EUR	1 565	6 228,70	0,02
AIR FRANCE KLM	EUR	15 000	203 880,00	0,89
AMUNDI	EUR	12 344	760 390,40	3,34
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	82	1 129,96	0,01
ARAMIS GROUP SAS	EUR	27 703	120 508,05	0,53
ARGAN	EUR	1 200	102 240,00	0,45
ARKEMA	EUR	3 000	309 000,00	1,36
ASSYTEM BRIME	EUR	5 516	273 042,00	1,20
AXWAY SOFTWARE	EUR	2 500	66 000,00	0,29
BIOMERIEUX	EUR	2 824	284 094,40	1,25
BOIRON SA	EUR	2 735	110 001,70	0,48
CARBIOS	EUR	9 947	279 013,35	1,23
CARMILA	EUR	20 000	311 600,00	1,36
CGG SA	EUR	15 088	9 022,62	0,04
CHARGEURS SA	EUR	12 557	146 665,76	0,64
CIE DES ALPES	EUR	31 510	444 921,20	1,95
CLASQUIN	EUR	1 759	217 236,50	0,95
COFACE SA	EUR	931	11 023,04	0,05
DELTA PLUS GROUP	EUR	324	25 077,60	0,11
DERICHEBOURG	EUR	40 000	203 200,00	0,89
EIFFAGE	EUR	3 000	291 060,00	1,28
ELIOR GROUP SCA	EUR	110 001	322 522,93	1,41
ELIS	EUR	11 000	207 790,00	0,91
ERAMET	EUR	3 000	214 500,00	0,94
ESKER SA	EUR	800	127 680,00	0,56
EURAZEO	EUR	6 540	469 899,00	2,06
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	4 813	92 890,90	0,41
FOCUS ENTERTAINMENT SA	EUR	3 005	46 757,80	0,20
FRANCOIS FRERES	EUR	510	22 899,00	0,10
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	4 101	491 709,90	2,16
GECINA NOMINATIVE	EUR	4 981	548 408,10	2,41
GENFIT	EUR	2 372	8 396,88	0,04
GL EVENTS	EUR	8 779	172 243,98	0,75
GROUPE LDLC SA	EUR	3 203	70 305,85	0,31
HEXAOM SA	EUR	3 748	73 086,00	0,32
HOPSCOTCH GROUPE SA	EUR	38 362	732 714,20	3,21
ID LOGISTICS GROUP	EUR	540	165 240,00	0,72
IMERYS EX IMETAL	EUR	13 000	370 240,00	1,62
IPSOS	EUR	8 000	454 000,00	1,99
JCDECAUX SE	EUR	15 000	273 000,00	1,19
KLEPIERRE	EUR	30 000	740 400,00	3,24
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	500	25 600,00	0,11
LAGARDERE SA	EUR	10 000	183 800,00	0,81

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LDC SA	EUR	2 624	367 360,00	1,61
LECTRA SA	EUR	3 594	112 312,50	0,49
LEXIBOOK LINGUISTIC ELECTRONIC SYSTEM	EUR	78 691	197 514,41	0,87
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	15 000	194 100,00	0,85
MANITOU BF	EUR	14 124	327 676,80	1,44
MAUREL & PROM	EUR	50 000	304 500,00	1,33
MEMSCAP SA	EUR	33 634	202 476,68	0,89
MERSEN	EUR	5 500	193 600,00	0,85
NACON SA	EUR	100 000	166 800,00	0,73
NEOEN SA	EUR	3 255	98 561,40	0,43
NEURONES	EUR	10 000	437 500,00	1,92
NEXITY	EUR	2 898	48 831,30	0,22
NRJ GROUP	EUR	13 000	95 420,00	0,42
PIERRE & VACANCES	EUR	199 068	308 953,54	1,35
PRODWAYS GROUP SA-WI	EUR	1 005	964,80	0,01
Quadient SA	EUR	19 789	380 344,58	1,67
RENAULT SA	EUR	1 500	55 357,50	0,24
REXEL	EUR	399	9 883,23	0,04
SA DES CIMENTS VICAT - VICAT	EUR	11 300	371 205,00	1,63
SEB	EUR	3 591	405 783,00	1,78
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	1 100	121 000,00	0,53
SIDETRADE	EUR	1 964	318 168,00	1,39
SOCIETE BIC	EUR	12 657	795 492,45	3,48
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	2 000	199 240,00	0,88
SOITEC SA	EUR	1 788	289 298,40	1,27
SOPRA STERIA	EUR	1 500	296 700,00	1,30
SPIE SA	EUR	28 675	811 502,50	3,56
STEF	EUR	761	86 906,20	0,39
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	17 000	359 720,00	1,58
TF1 - TELEVISION FRANCAISE 1 SA	EUR	6 633	47 326,46	0,21
TRIGANO SA	EUR	2 263	335 602,90	1,47
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	5 000	334 600,00	1,47
VALBIOTIS SAS	EUR	8 039	40 195,00	0,18
VALLOUREC	EUR	33 643	471 843,08	2,07
VENTE-UNIQUE.COM SA	EUR	277	3 462,50	0,01
VIRBAC SA	EUR	580	208 510,00	0,91
VISIATIV (VISIATIV SA) CW 14-06-24	EUR	250	200,00	0,00
VIVENDI	EUR	77 727	752 086,45	3,30
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	1 000	129 000,00	0,56
WAVESTONE	EUR	716	42 029,20	0,18
WENDEL	EUR	8 726	703 751,90	3,08
TOTAL FRANCE			**20 693 315,60**	**90,72**
LUXEMBOURG				
APERAM	EUR	2 389	78 550,32	0,34
SWORD GROUP	EUR	5 127	204 310,95	0,90
TOTAL LUXEMBOURG			**282 861,27**	**1,24**
PAYS-BAS				
EURONEXT NV - W/I	EUR	7 000	550 550,00	2,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			**550 550,00**	**2,41**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**21 526 726,87**	**94,37**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**21 526 726,87**	**94,37**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0124	EUR	30	27 000,00	0,12
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**27 000,00**	**0,12**
TOTAL Engagements à terme fermes			**27 000,00**	**0,12**
TOTAL Instruments financier à terme			**27 000,00**	**0,12**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-27 000	-27 000,00	-0,12
TOTAL Appel de marge			**-27 000,00**	**-0,12**
Créances			**176 376,29**	**0,78**
Dettes			**-162 894,82**	**-0,72**
Comptes financiers			**1 269 812,37**	**5,57**
Actif net			**22 810 020,71**	**100,00**

Parts MAM SMALL CAPS R	**EUR**	**44 259,3703**	**333,35**
Parts MAM SMALL CAPS I	**EUR**	**264,0820**	**30 504,80**